



Risque encouru pour coup et blessure sur personnes vulnérables

Par **Manong28**, le **06/06/2016** à **19:59**

Bonjour à tous, mon cousin a eu une altercation ce week-end avec quelqu'un rnrnJe précise tous d'abord qu'il n'as aucun antécédent judiciaire donc pas de casier judiciaire. rnrnIl était à un feu et laisse passer une femme qui sans explication s'est énerver sur lui, l'as insulter de connard et à taper sur le capot de la voiture rnrnIl est sorti de la voiture et en voyant la haine dans son regard il lui a mis une gifle. La femme l'as ensuite frapper au visage et lui a ouvert la lèvre rnrnPour se défendre il lui à faire un croche pied et elle est tomber rnrnLe problème c'est que cette femme était enceinte de 3 mois mais mon cousin n'en savait rien rnrnDes témoins ont dit que la femme lui avait dit qu'elle étai enceinte or c'est totalement faux rnrnConcernant les coups et blessures elle aurait des bleus... rnrnElle s'est mise en ITT de 4 jours ... rnrnIl est convoqué au tribunal correctionnel, que risque t'il ?